

C o n f i d e n t i e l

AMBASSADE DE SUISSE
EN BELGIQUE

BRUXELLES le 20 septembre 1961.

an				12, Rue Guimard	a/a
Datum					22.9.
Visa					sa
EPD 20 Sep. 1961					
Ref. p. A. 21. 31. Bruxelles					
p. B. 73 Congo. hio. o					

Réf. :

Lettre politique

A Monsieur le Secrétaire général
du Département politique fédéral,
B e r n e.

Monsieur le Ministre,

Je viens de prendre part dans un cercle privé à un déjeuner suivi de discussions organisé par des ingénieurs et administrateurs belges qui appartiennent à des entreprises travaillant au Congo. Ils m'avaient invité en raison de mes anciennes attaches avec ce pays où j'ai conservé quelques amis. J'étais le seul diplomate* dans cette réunion qui ne poursuivait par conséquent aucun caractère de propagande vis-à-vis de l'extérieur et où on m'a considéré comme un ancien collègue. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle j'ai jugé intéressant de rapporter les propos qui ont été tenus. La plupart de ces ingénieurs ou hommes d'affaires revenaient de l'ex-colonie où ils venaient de faire des séjours plus ou moins prolongés et ce colloque avait pour but de procéder à un tour d'horizon, d'ailleurs incomplet, étant donné que les aspects si multiples du Congo n'ont pas tous pu être abordés. Voici le résumé de ce qui a été dit :

Il en est ressorti tout d'abord que l'activité des affaires belges au Congo (sans parler du Katanga) est restée considérable malgré les à coups dus à la politique

*et j'ajoute même le seul étranger

./...

Dodis



intérieure du pays. Qu'il s'agisse d'exploitations minières, agricoles ou forestières, la production se poursuit à un rythme presque normal et n'est freinée que par des difficultés d'exportation et par conséquent de trésorerie, dues avant tout aux obstacles administratifs qui surgissent dès qu'il s'agit d'obtenir du gouvernement les autorisations nécessaires. En voici un exemple : il a fallu un an de démarches auprès des Autorités provinciales de Stanleyville pour obtenir de la Banque centrale locale qu'elle autorise les sorties de concentrés d'or provenant de la région des mines de Kilo Moto. Le récent ralliement de M. Gizenga au Gouvernement central de Léopoldville a enfin permis le déblocage des quatre tonnes d'or brut qui attendaient dans les caves de la dite banque et qui sont maintenant en voie d'acheminement vers Anvers pour leur raffinage. La Société des mines de Kilo Moto peut enfin respirer et dispose des moyens financiers indispensables pour remplacer son matériel usé et payer son personnel.

En second lieu les divers exposés que j'ai entendus indiquent que dans le secteur privé le personnel belge est de nouveau nombreux au Congo et que ses rapports avec les indigènes sont généralement bons. Beaucoup de sociétés ont procédé, aussi loin que le permettaient les nécessités de l'exploitation et les aptitudes des Noirs, à une africanisation des cadres.

Cependant des difficultés parfois très graves résultent de la méfiance entre travailleurs de tribus voisines mais ennemies. C'est ainsi qu'à Tschikapa, dans le Kasai, la Société Forminière, qui exploite des gisements de diamants, doit éviter soigneusement toutes possibilités de contact entre travailleurs Balubas, Lulus et Batschoke, qui se livrent à des luttes à mort dès qu'on les met en présence.

La rupture prolongée de relations entre Léopoldville et Stanleyville et l'absence, pendant de nombreux mois, de transports fluviaux entre ces deux villes avaient eu pour conséquence un abandon des travaux de balisage sur le fleuve, rendant la navigation périlleuse, voire même impossible. Il faudra du temps pour que la situation redevienne normale.

Un ingénieur administrateur de la Société Forestière du Congo, qui exploite notamment les bois précieux dans la région du Lac Léopold, a parlé de la situation qui règne dans ce secteur. Elle n'a jamais cessé, selon lui, d'être bonne, les effectifs européens sont restés les mêmes qu'avant l'indépendance et la dite compagnie a maintenu depuis juillet 1960 une activité absolument régulière.

En revanche les personnes présentes à cette réunion ont presque toutes déploré l'état d'esprit qui règne dans les principales villes du Congo où vivent des masses indigènes mal adaptées à la vie citadine où sévit un certain chômage et où règnent en maîtres des éléments européens peu recommandables attirés par les gains faciles qu'offrent certaines formes de commerce (il s'agit avant tout de Grecs, de Portugais, de Lévantins, etc.).

De ces divers exposés résultait encore qu'il subsiste au Congo une infrastructure solide, que le secteur industriel continue à travailler pour le développement du pays, en poursuivant une politique d'investissement, qu'il n'y a pas ce vide dont on parle souvent et qu'en somme la présence belge, quoi qu'on en ait dit, reste, malgré tout, une nécessité.

Plusieurs des promoteurs de cette réunion avaient eu l'occasion de se rendre récemment aux Etats-Unis pour leurs affaires. Ils se sont étonnés de la méconnaissance

- 4 -

qu'ont les Américains du problème congolais. Leurs appréciations seraient basées sur des données fausses, recueillies la plupart du temps lors de trop courts passages dans les grands centres, tels que Léopoldville, et la manière dont ils jugeraient le comportement des Belges serait particulièrement tendancieuse. Plusieurs des personnes présentes ont émis le vœu que les Autorités belges, et notamment les représentants diplomatiques belges, attachent plus d'importance à faire comprendre à l'étranger sous son véritable jour le rôle que la Belgique est appelée à jouer encore au Congo.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



Robert MAURICE
Ambassadeur de Suisse